

Contenu de la formation

9 h 00 : Accueil des participants.

9 h 30 : Ouverture et présentation de la formation.

9 h 45 : La production actuelle et future de la forêt méditerranéenne

Intervenants : Communes forestières et CRPF

10 h 00 : Le marché du bois et ses perspectives

Intervenant : Communes forestières et CRPF

10 h 15 : Les opportunités d'actions en corrélation avec les politiques publiques

Intervenant : Communes forestières

10 h 30 : Questions et échanges

10 h 50 : La coupe de bois face à la réaction du public

Intervenant : Isabelle SICARD (Grand Site Sainte Victoire)

11 h 10 : Les intérêts et enjeux d'une coupe de bois

Intervenant : Communes forestières

11 h 30 : Exemple d'une action conjointe de mobilisation

Intervenants : CRPF et Coopérative Provence Forêt

11 h 50 : Questions et échanges

12 h 10 : REPAS – TRAITEUR

14 h 00 : Intégrer les bénéfices d'une mobilisation dans une perspective de circuit court

Intervenants : Témoignages Techniciens/Élus

14 h 45 : Présentation d'une démarche locale axée sur le circuit court

Intervenant : Association « Bois des Alpes »

15 h 15 : Les outils pour impulser la démarche territoriale

Intervenant : Communes forestières

16 h 00 : Débats et échanges finaux

16 h 30 : Clôture de la formation

La mobilisation du bois en circuit court

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est boisée à 48 %. Elle comporte un volume total de bois sur pied de l'ordre de 114 millions de mètres cubes dont les forêts privées en représentent 59 %.

Les propriétaires forestiers se doivent de concilier gestion durable de leur forêt et contribution au développement territorial. Cela passe par une réflexion en profondeur conjuguant une sylviculture respectueuse de la ressource (forêt, patrimoine naturel, sol...) et une dynamisation de la mise en économie des produits issus des forêts. Les objectifs d'une mobilisation de bois en circuit court sont de sécuriser les approvisionnements des entreprises de la 1ère transformation, de maintenir les volumes de bois destinés à la trituration et d'organiser les filières bois énergie et bois construction à l'échelle de chaque territoire de projet.

Cette formation s'adresse spécifiquement aux représentants de la forêt publique et privée qui pourront ainsi relayer les messages abordés lors de cette session à l'ensemble des propriétaires forestiers et des élus des Communes forestières.

En effet, les Communes forestières organisées en associations départementales, Union régionale et Fédération nationale sont représentées par un réseau d'élus impliqués sur les thématiques de valorisation et de préservation de la forêt.

Parallèlement, au sein de leurs syndicats départementaux, les propriétaires forestiers privés ont le souci de mieux organiser leur représentativité afin d'être présents chaque fois et partout où la forêt est un enjeu.

Cette session de formation conjointe est donc une réponse nécessaire à la mise en œuvre de cette représentativité. Elle favorisera la connaissance mutuelle et le partage des problématiques.



Participation financière

Les coûts de la formation et du repas sont pris en charge par les Communes forestières et le CRPF dans le cadre d'un projet financé par le Fonds Européen et Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et la Région PACA.

Lieu de la formation

Dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur de Var
Salle de restauration



Votre interlocuteur :

Stéphanie Singh, joignable au 04.42.65.78.15



LES COMMUNES FORESTIERES

et

LE CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE

proposent une journée à l'attention des élus référents et des délégués de massifs

« La meilleure valorisation de nos bois passe par une mobilisation coordonnée des propriétaires »

Quels sont les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la gestion forestière ?

Quels sont les bénéfices d'une mobilisation conjointe « publics/privés » dans une optique de circuit court ?

Venez vous former le lundi 16 mai 2011 au Luc en Provence